Craignez Allah vis-à-vis de ces bêtes qui ne peuvent pas parler ! Utilisez-les comme montures de manière convenable et mangez la viande de celles qui conviennent.

Sahl ibn 'Amr (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) passa à côté d’un chameau extrêmement amaigri. Il dit alors : " Craignez Allah vis-à-vis de ces bêtes qui ne peuvent pas parler ! Utilisez-les comme montures de manière convenable et mangez la viande de celles qui conviennent. " »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a vu un chameau extrêmement amaigri s’effondrer de telle sorte que son ventre toucha le sol. Il ordonna alors de traiter les bestiaux avec douceur et d’agir convenablement avec eux : il ne faut ni les charger au-delà de qu’ils peuvent supporter, ni les priver ou restreindre leur droit de manger et de boire. En effet, si la personne doit monter une bête, qu’elle soit apte à être montée ; et s’il doit la manger, qu’elle soit propre à la consommation.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5935